

villa belleville

RÉSIDENCES DE PARIS BELLEVILLE



UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC DÉDIÉE À LA CRÉATION ÉMERGENTE ET UN LIEU INSCRIT DANS LA VIE DE QUARTIER

VILLA BELLEVILLE PROPOSE DEUX TYPES D'ACTION :

À l'issue d'un appel à candidature de la Ville de Paris, le collectif Curry Vavart a remporté le marché d'animation et de gestion de *Villa Belleville - Résidences de Paris Belleville* située au 23 rue Ramponeau dans le 20^e arrondissement. Cet équipement public propose la mise à disposition d'ateliers à des artistes, en soutien à la création en arts plastiques et métiers d'art. De nombreux projets d'actions culturelles et sociales à destination des jeunes et habitants sont organisés à la Villa et hors les murs.

DES ESPACES RESSOURCES POUR LA CRÉATION

- Des résidences d'artistes de 3 à 6 mois dans les ateliers des allées.
- Des ateliers partagés ouverts à tous dans l'usine.

DES ACTIONS CULTURE ET LIEN SOCIAL

- Intégrer le projet dans son quartier et dans le 20^e arrondissement. Organiser des rencontres et workshops hors les murs : les artistes à la rencontre des jeunes, des habitants et des associations.
- Découverte des métiers de la culture à destination des habitants. Un espace de travail commun aux artistes et habitants : l'atelier *actions culturelles et lien social*.
- Création de lien social et animations de quartier



WWW.VILLABELLEVILLE.ORG

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DE VILLA BELLEVILLE

LE LIEU SE COMPOSE DE DEUX ESPACES AUX
MODALITÉS D'ACCUEILS DIFFÉRENTES

L'USINE

Elle se compose de 7 ateliers partagés ainsi que d'une salle d'exposition.

Les ateliers :

- atelier bois
- atelier volume
- atelier sérigraphie
- atelier gravure
- deux ateliers polyvalents / workshop
- atelier pratiques numériques / édition

Ces espaces de travail temporaires et mutualisés sont gérés par des coordinateurs membres de l'association. Un accueil des artistes à la journée est mis en place par les coordinateurs ainsi qu'une participation aux frais.

LES ALLÉES

Les allées sont consacrées à l'accueil en résidence d'artistes ou collectifs d'artistes. Les ateliers sont attribués par des commissions de sélection après diffusion d'un appel à projets. Les appels à projets définissent la durée de résidence et spécifient les surfaces à pourvoir, la durée de l'accueil et le montant de la contribution aux charges de fonctionnement.

Dans le contexte du foncier parisien rare et cher, le programme de résidence de *Villa Belleville - Résidences de Paris Belleville* est un soutien à la jeune création en proposant, en plein cœur de Paris, des espaces de travail accessibles. La participation aux charges se fait selon les surfaces des ateliers, elle est fixée à 6€/m².

Deux formes de résidences sont proposées :
- une résidence de 3 mois
- une résidence de 6 mois

RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS
ET NOS APPELS À PROJET
SUR FACEBOOK ET SUR
WWW.VILLABELLEVILLE.ORG

